



communiqué

N°:
No.: 177

DIFFUSION: FOR IMMEDIATE RELEASE
RELEASE: POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
DECEMBER 10, 1982
LE 10 DÉCEMBRE 1982

CANADA SIGNS THE LAW OF THE SEA CONVENTION

The Honourable Pierre de Bané, Minister of Fisheries and Oceans, signed the United Nations Convention on the Law of the Sea on behalf of Canada at the official signing ceremony in Jamaica on December 10, 1982.

Canada has been an active participant in the more than fourteen years of effort leading to the formulation of the Convention text.

* * * * *

LE CANADA SIGNE LA CONVENTION SUR LE DROIT DE LA MER

L'honorable Pierre de Bané, ministre des Pêches et des Océans, a signé, au nom du Canada, la Convention des Nations Unies relative au droit de la mer au cours de la cérémonie officielle de signature qui s'est déroulée à la Jamaïque le 10 décembre 1982.

Le Canada a pris une part active aux travaux qui, après quatorze ans d'effort, ont abouti à l'établissement du texte de la Convention.